

Le 5 mars 2020

## Crédits aux particuliers – France • Janvier 2020

### La croissance du crédit à l'habitat demeure soutenue en janvier

- Le rythme de croissance du crédit à l'habitat aux particuliers s'établit à +7,0 % en janvier (après +6,8 % en décembre).
- La production mensuelle CVS de crédits à l'habitat s'établit à 23,5 milliards d'euros en janvier 2020, dont 17 milliards d'euros hors renégociations. La part des renégociations dans les crédits nouveaux progresse (28,0 % après 25,4 % en décembre).
- Le taux d'intérêt moyen des crédits nouveaux à l'habitat se stabilise à son plus bas historique, 1,17 %, après 9 mois consécutifs de baisse.
- La croissance des crédits à la consommation se modère quelque peu tout en restant élevée (+5,2%, après +5,5 % en décembre). Au total le taux de croissance des crédits aux particuliers progresse très légèrement en janvier (+6,7 %, après +6,6 %).

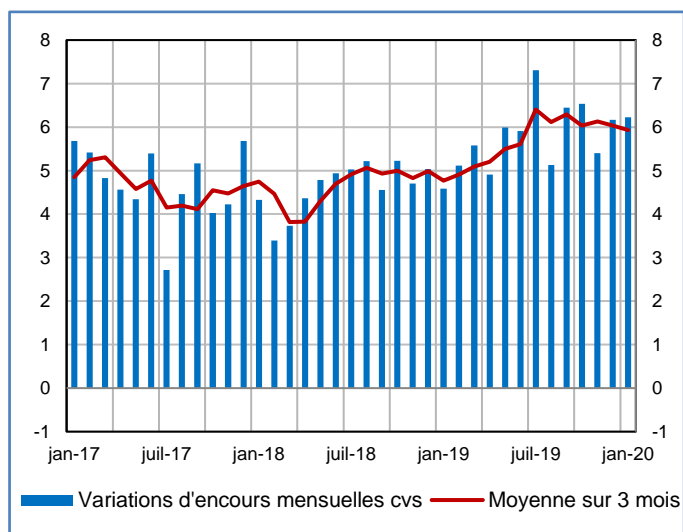
### Encours et taux de croissance annuel (données non CVS)

(Encours en milliards d'euros, taux de croissance en %)

|                     | Encours brut | Taux de croissance annuel brut |            |            |
|---------------------|--------------|--------------------------------|------------|------------|
|                     | jan-20       | nov-19                         | déc-19     | jan-20     |
| <b>Total</b>        | <b>1 300</b> | <b>6,5</b>                     | <b>6,6</b> | <b>6,7</b> |
| <i>Habitat</i>      | <i>1 077</i> | <i>6,8</i>                     | <i>6,8</i> | <i>7,0</i> |
| <i>Consommation</i> | <i>188</i>   | <i>5,4</i>                     | <i>5,5</i> | <i>5,2</i> |
| <i>Autres</i>       | <i>35</i>    | <i>3,5</i>                     | <i>4,4</i> | <i>4,5</i> |

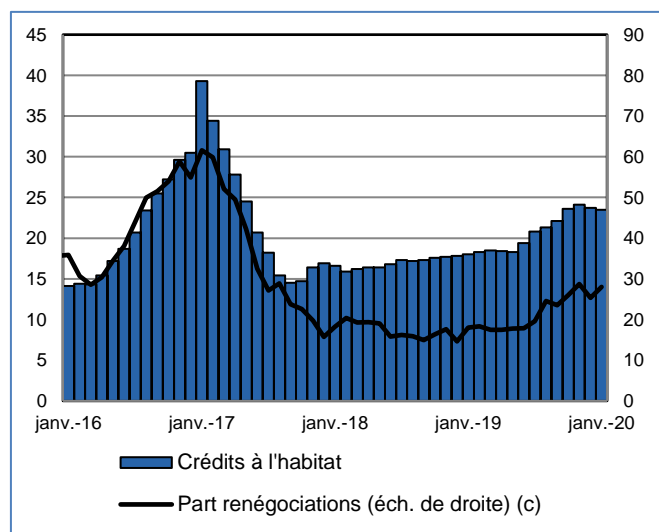
### Variations d'encours mensuelles des crédits à l'habitat (données CVS)

(En milliards d'euros, corrigées des opérations de titrisation et pertes sur créances irrécouvrables)



### Part de renégociations dans les crédits nouveaux à l'habitat (en %)

(Flux mensuels CVS en milliards d'euros, part non cvs en %)





## Montant des crédits nouveaux

(hors découverts, flux mensuels CVS (a))

| (montants en milliards d'euros, part en pourcentage)               | août-19 | sept-19 | oct-19 | nov-19 | déc-19 | janv-20 |
|--|---------|---------|--------|--------|--------|---------|
| - prêts amortissables à la consommation (b)                        | 5,8     | 5,8     | 5,7    | 5,8    | 6,2    | 6,2     |
| - crédits à l'habitat  | 21,3    | 22,1    | 23,6   | 24,1   | 23,7   | 23,5    |
| dont crédits à l'habitat hors renégociations                       | 16,1    | 16,9    | 17,5   | 17,2   | 17,7   | 17,0    |
| - part de renégociation des crédits à l'habitat, non CVS, en % (c) | 24,6    | 23,6    | 26,0   | 28,7   | 25,4   | 28,0    |

## Taux des crédits nouveaux (taux effectif au sens étroit, moyenne mensuelle)

| (en pourcentage)   | août-19 | sept-19 | oct-19 | nov-19 | déc-19 (e) | janv-20 (f) |
|--|---------|---------|--------|--------|------------|-------------|
| - crédits à l'habitat à long terme à taux fixe                             | 1,31    | 1,27    | 1,23   | 1,20   | 1,17       | 1,17        |
| - crédits à l'habitat à court terme et crédits à l'habitat à taux variable | 1,37    | 1,36    | 1,38   | 1,29   | 1,29       | 1,30        |
| - prêts amortissables à la consommation (b)                                | 3,83    | 3,55    | 3,68   | 3,75   | 3,52       | 3,75        |
| - découverts aux particuliers (d)  | 5,70    | 5,69    | 5,54   | 5,70   | 5,29       | 5,48        |

(a) Le calcul des données CVS fait l'objet d'une mise à jour mensuelle prenant en compte les données du mois sous revue.

(b) Hors crédits renouvelables à la consommation

(c) Ratio des renégociations non CVS sur les crédits à l'habitat non CVS

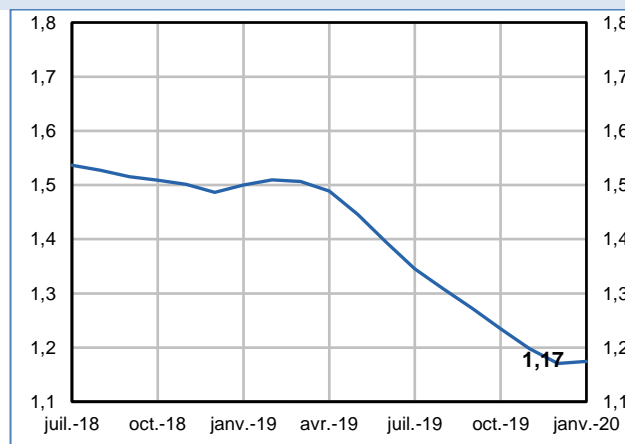
(d) Découverts : comptes ordinaires débiteurs + créances commerciales (escompte) + affacturage + crédits de trésorerie non échéancés (dont utilisations d'ouvertures de crédits permanents)

(e) Données révisées

(f) Données provisoires

## Taux des crédits nouveaux à l'habitat toutes durées

(Taux effectif au sens étroit, moyenne pondérée par les flux des taux à long terme et à court terme, en %)



### Complément

Les 'particuliers' forment un sous-ensemble du secteur des 'ménages' qui inclut également les entrepreneurs individuels. Sont ici présentés les seuls crédits distribués aux particuliers par des Institutions Financières Monétaires résidentes.

Les taux de croissance des encours sont calculés en corrigeant les variations d'encours d'effets ne résultant pas de transactions économiques avec la clientèle, en particulier les opérations de titrisation et les passages en perte de créances irrécouvrables. En revanche, pour des raisons techniques, les effets des variations des cours de change ne sont pas corrigés.

Les taux de croissance mensuels sont ceux des prêts mis en place (c'est à dire décaissés). Il ne s'agit pas d'une indication instantanée des inflexions des décisions d'octroi de crédits, en raison des délais entre les dates de signature des prêts accordés, et leur décaissement.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG). Les renégociations comprennent également les rachats de crédits. La production des nouveaux crédits représente les nouveaux crédits octroyés, même lorsqu'ils ne sont pas encore effectivement versés à l'emprunteur. Cette méthode, commune à toutes les Banques Centrales de l'euro-système, permet de disposer d'un indicateur avancé de la production de crédits, ce qui est utile notamment pour l'analyse économique.



